

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU Mercredi 02 Octobre 2013**

**Membres présents :**

ARNOUD Christine  
LANGE Patrick  
POTHIN Jean-Daniel

CHAREL Jean-Marc  
MALLET Fabrice  
RENOULT Jean-Michel

GRALL Max  
MASANELLI Georges

**Membres excusés :**

LEPLEGE Dominique  
SCHNOLLER Fabrice

REBEYROTTE Jean-François  
THOMAS Marion

RODULFO Antoine

**Membres absents :**

DONZEAUX Fanny

**Président commission :**

GAZZO Guy (Pêche sous marine)

**Autres présents invités:**

CLARENN Gerald (CSA Neptune)  
GLELE-KAKAÏ Nicolas (O Sea Bleu)  
PERES Thierry (ARL)

DOKI-THONON Philippe (O Sea Bleu)  
LEBON Alexandre (ARL)  
POELMANN Christophe

NEDELEC Jean-François

**1/ APPROBATION DU PV DU 22/08/2013**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

**2/ ARRETE PREFECTORAL N°1390 DU 26/07/2013/ N°1821 DU 27/09/2013**

Lors de la dernière réunion de comité Directeur du 22/08/2013, il avait été décidé de questionner officiellement Mr Le Préfet sur l'impact de l'arrêté préfectoral n°1390 sur la pratique de nos activités.

A ce jour, nous n'avons eu aucune réponse, mais un nouvel arrêté a été publié et un site internet dédié a été mis en ligne. [L'arrêté préfectoral n° 1821 du 27/09/2013](#) précise que la baignade, y compris lorsqu'elle s'effectue à l'aide d'un équipement de types palmes, masques et tuba, et les activités nautiques (surf, bodyboard, longboard, paddleboard) sont interdites à compter du 2 octobre 2013 et jusqu'au 15 février 2014. Nos activités fédérales n'y sont pas expressément citées.

Sur le site préfectoral «[INFO REQUIN](#)» dédié au risque requin, dans la rubrique « Les activités nautiques à la Réunion », nos activités subaquatiques sont clairement différenciées des autres activités nautiques, notamment celles citées dans l'arrêté 1821 et le [communiqué de presse](#) associé reprend très clairement cette différenciation et précise que pour les autres activités, la plus grande prudence est à nouveau recommandée à l'ensemble des pratiquants. Le risque «zéro» n'existe pas, y compris lorsque ces activités se pratiquent dans des zones surveillées.

Le Président rappelle que les activités subaquatiques fédérales pratiquées dans le cadre des clubs et SCA doivent naturellement suivre les recommandations fédérales.

Une réunion d'expertise sera prochainement programmée. Elle aura pour objectif de croiser pratique de nos activités sportives de compétition ou de nature, contexte local et recommandations.

**3/ DEMISSION DE MONSIEUR BENOIT FORESTIER**

Ce point n'ayant pas pu être traité lors de la dernière réunion, est remis à l'ordre du jour.

Le comité a reçu 2 candidatures pour la cooptation d'un nouveau membre au Comité Directeur :

- Mr GAZZO Guy
- Mr Gérald CLARENN

Après vote, Mr Gérald CLARENN est coopté à l'unanimité jusqu'à la prochaine assemblée générale.

**4/ REMISE MEDAILLES FFESSM**

Mr MASANELLI remet à Mr Nicolas GLELE-KAKAÏ sa médaille de Bronze FFESSM en le remerciant pour sa disponibilité et son aide bénévole.

Il remet ensuite la médaille de Bronze à Mr NEDELEC en le remerciant également pour sa disponibilité et son savoir faire.

**5/ BILAN SEMAINES SPORT ET SCIENCES**

Après un rappel du contexte de cette semaine sport et sciences qui s'est déroulée du 9 au 15 septembre dernier, le président fait état d'une semaine très enrichissante en terme de rencontres, d'échanges et de partenariats (RNMR, Globice, Mégaptera, Kélonia, IRD Ville du Port, Commission biologie, Commission archéologie...) mais regrette le manque de participation des structures clubs et SCA et de leurs membres.

Le comité n'ayant pas le budget spécifique nécessaire pour une campagne de communication grand public, il est demandé aux clubs et SCA de bien vouloir servir de relais pour diffuser auprès de leurs membres les informations reçues par courriel.

Cette semaine « Sports et sciences » devrait être reconduite l'année prochaine et s'enrichir d'autres partenaires comme le conservatoire botanique des mascarins (Mr Lin pour la randonnée pédestre).

La médiathèque du Port souhaite également proposer les 2 expositions de nos commissions archéologie et biologie, dans le cadre d'un suivi scolaire.

Bilan financier de l'opération en annexe.

## **6/ SUBVENTION COMPLEMENTAIRE CNDS**

La DJSCS a décidé de procéder à un appel à projet complémentaire compte-tenu d'un reliquat de crédits sur l'exercice en cours.

Cette demande de subvention complémentaire, réservée aux ligues et comités, doit concerner l'acquisition de matériels ou d'équipement destinées à la promotion et au développement de notre activité.

Mr MASANELLI s'est donc chargé de préparer un projet dans ce sens pour une demande de subvention d'environ 9000€ (devis pour vidéoprojecteur, camera go pro, écran, panneaux publicitaire).

Etant donné le délai très court, Mr MASANELLI a transmis le dossier à la DJSCS qu'avec l'aval téléphonique du comité directeur, à confirmer aujourd'hui. Mr Fabrice MALLET qui n'avait pas été joint téléphoniquement, demande à être consulté quand son nom doit être utilisé.

Tous les membres du Comité Directeur donnent leur accord pour cette demande de subvention.

## **7/ PROJETS PREVENTION RISQUE REQUINS**

Dans le cadre de la prévention du risque requins, 2 projets ont été présentés au conseil scientifique de la Réserve Marine. Nous n'avons pour le moment reçu aucune réponse officielle :

1 - Site de plongée en amonts des spots de surf : projet validé et accepté

Mr Charel a rencontré à ce sujet Mr SETHOS de l'OMS de Saint-Leu afin de lui présenter le projet et obtenir le soutien politique et administratif de la municipalité de Saint-Leu, un appui logistique et technique et une aide financière. Le projet sera présenté au conseil municipal très prochainement.

2 – Regard sous l'eau : projet non validé, pas de réponse officielle. Affaires à suivre

Mr Guy GAZZO fais part de son étonnement de ne pas avoir été invité à soutenir ce projet devant le conseil scientifique (comme cela a été fait pour d'autres projets). D'autant que ce projet était basé sur la concertation pour parvenir à sa forme active.

## **8/ RESULTATS EXAMENS NATIONAUX**

- Mr Eric CRAMBES a validé son MFEH2 à HYERES fin août 2013. La CTR Réunion est maintenant autonome pour organiser des formations handisub.

- Mr Florent ALVAREZ a participé à la session d'examen MF2 plongée scaphandre de septembre à Niolon. Il a réussi les modules pédagogiques et théoriques. Des soucis d'oreilles ne lui ont pas permis de valider la partie pratique.

- Mr Georges MASANELLI a reçu sa carte de Formateur 2<sup>ème</sup> degré de TIV.

## **9/ TRAVAIL DISSIMULE**

A la demande de quelques encadrants, pour des besoins de formation et d'information, il a été demandé à la commission juridique de constituer un dossier sur le thème du travail dissimulé. La présentation de ce dossier sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## **10/ QUESTIONS DIVERSES**

- Dans le compte rendu du dernier CDN du mois de septembre la FFESSM a engagé une démarche d'officialisation de « la plongée à l'école ». Plusieurs échanges de courriels : avec le chargé de mission du CDN et le chargé de mission de l'académie de la Réunion a mis en évidence un intérêt partagé pour voir aboutir cette officialisation.

- Trois membres du comité directeur ont rencontré les responsables de la mairie de la plaine des palmistes concernant leur projet de piscine. Ils ont l'obligation de faire une piscine et envisagent la possibilité de se doter d'un bassin de 50m et d'une fosse en altitude pour les préparations et les entraînements d'athlètes. Ce type d'infrastructure intéresse nos disciplines sportives de compétition mais également nos disciplines sportives de nature dans les cadres scolaire et associatif.

- Mr Guy GAZZO souhaiterait participer au Colloque du collège des instructeurs nationaux du 31/10 au 03/11 ainsi qu'aux assises nationales des pêches de loisirs en mer et de plaisance les 14 et 15 novembre. Le comité Directeur accepte de prendre en charge ses déplacements.

- Mr Max GRALL rappelle qu'il reste des places à la formation DEJEPS du CREPS. Il est encore possible de s'y inscrire.
- La DMSOI a mis en ligne un site internet sur le risque requins ([www.info-requin.re](http://www.info-requin.re)) que nous devrions pouvoir renseigner. Dès que cette possibilité nous sera offerte, les personnes intéressées seront invitées à participer à ce travail.
- L'équipe de Hockey subaquatique championne du monde est française.
- Le comité remercie le Dr HARMS, président de notre commission médicale pour l'organisation du congrès médicale ARESUB du 25 septembre 2013.

La séance est levée à 19h45.

*Ce compte rendu est soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur, des Présidents de clubs et dirigeants des structures commerciales agréées.*

Il sera entériné à la prochaine réunion du comité.

**Prochaine réunion du comité, le 05 décembre 2013 à 18h30**

Ordre du jour sera communiqué ultérieurement

Jean-Marc CHAREL  
Président

Georges MASANELLI  
Président Adjoint



Jean-Marc CHAREL  
Président du Comité Régional  
d'Etudes et de Sports Sous-Marins

